

# ► DIGITALISER LA GESTION DE VOTRE CABINET



## ► POURQUOI ? COMMENT ?

À l'heure de la digitalisation, l'avocat dispose d'une quantité croissante d'information sous format numérique : dossiers, courriers, factures, textes légaux, etc. Au quotidien, la gestion de ces données peut s'avérer compliquée.

Pour gagner en efficacité, des outils de gestion intégrés sont à disposition des cabinets d'avocats. Ces logiciels permettent notamment de mieux structurer vos documents et d'y accéder plus rapidement. À l'occasion d'une conférence, nous verrons comment ce type d'outil permet d'automatiser une part de l'activité et quels en sont les bénéfices en termes de productivité, d'image de marque et de gestion de l'activité.

## ► PROGRAMME :



- Comprendre l'importance de la protection de l'information et des données



- Le logiciel de gestion : fonctions principales



- Les bénéfices d'un logiciel de gestion : productivité, contrôle de l'activité, image de marque



- Partage d'expériences avec deux confrères :
  - Me Lionel Gueth-Wolf
  - Me Aurélia Feltz

## ► INTERVENANTS :

- Philippe Lepot (*Imara*)
- Sylvie Hubinont (*FORLEX*)

## ► MODALITÉS PRATIQUES :

Lieu :

Maison de l'Avocat  
45, Allée Scheffer  
L-2013 Luxembourg

Langue : française

**Quand : jeudi 20 avril 2017**

Accueil et petit-déjeuner : 08h30

Conférence : 09h00 - 10h30

Prix : 25 €

Inscription préalable obligatoire par mail :

[loredana.marinelli@iuil.lu](mailto:loredana.marinelli@iuil.lu) (les places sont limitées)



institut universitaire  
international luxembourg  
Soutenons l'économie.  
Enrichissons vos compétences.  
[www.iuil.lu](http://www.iuil.lu)

CONFÉRENCE DU  
JEUNE BARREAU  
DE LUXEMBOURG

